



Fiche de vœux 2022/2023 Ancien adhérent MUSIQUE

A RETOURNER AU PLUS TARD le 7 juillet 2022 en joignant un acompte de 300€ pour réserver votre souhait de réinscription sauf chorale, jardin musical, classe découverte

Cadre réservé à la MJC Monplaisir

Date de réception.....

Heure de réception

Nom :

Prénom :

Age :

Tél :

Adresse mail en lettre majuscule :

Saison 2021-2022 : instrument pratiqué et nom de l'intervenant :

Vous souhaitez faire :

➔ FORMULE ENFANTS, ADOS : Instrument + Atelier « MusicLab » ou Ensemble Instrumental (+de 2 ans de pratique)

Instrument choisi (précisez lequel) :

Formule de cours : 1/2h individuel :

3/4h partagé à 2 :

3/4h individuel :

1h partagé à 3 ou 4 (sauf pour le piano) :

Avec :

MusicLab * : ou Ensemble* (précisez lequel) :

➔ FORMULE ADULTES (18 ans et +)

Instrument choisi (précisez lequel) :

Formule de cours : 1/2h individuel :

3/4h partagé à 2 :

3/4h individuel :

1h partagé à 3 ou 4 (sauf pour le piano) :

Avec option supplémentaire facultative :

Ensemble (précisez le(s)quel(s)) :

➔ ADOS/ADULTES : Ensemble Instrumental ou Vocal seul

(Précisez le(s)quel(s)) :

➔ 6-9 ANS CLASSE DÉCOUVERTE :

Mercredi 14h à 14h45 : Guitare – piano – batterie et percussion

Vendredi 17h15 à 18h : Guitare – piano – clarinette

➔ CHORALE ET JARDIN MUSICAL : réinscription directement à l'accueil du 1^{er} au 7 juillet en réservant un créneau en ligne sur SuperSaaS, lien disponible sur le site internet de la MJC à partir du 20 juin dès 12h. (Inutile de remplir cette fiche de vœux).

TOURNEZ LA PAGE





Fiche de vœux 2022/2023 Ancien adhérent MUSIQUE

Indiquez vos disponibilités les plus larges possibles pendant lesquelles vous pouvez participer à votre cours :

Informations utiles : passé musical, souhait d'apprentissage, difficulté ou handicap etc...

Procédure de réinscription :

- 1- Remplir et déposer à l'accueil votre fiche de vœux avec un chèque d'acompte de 300€ au plus tard le 7 juillet.**
- 2- Début septembre, vous serez contacté par l'intervenant pour confirmer ensemble votre cours. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que vous êtes sur liste d'attente.**
- 3- Une fois confirmé, du 12 au 17 septembre vous pourrez finaliser votre réinscription musique en réservant un créneau en ligne sur SuperSaaS, lien disponible sur le site internet de la MJC. Date précisé ultérieurement.**
- 4- Guitare d'accompagnement, MusicLab, Ensemble Instrumental ou Vocal : présence obligatoire aux permanences (voir ci-dessous).**
- 5- Début des activités musicale le 19 septembre**

Permanences obligatoire :

Guitare d'accompagnement avec Pierre Bertrand : permanence obligatoire Vendredi 9 septembre de 19h à 20h.

***MusicLab** : permanence obligatoire Mercredi 14 septembre de 17h à 18h30 Niv.1 // 18h30 à 20h Niv. 2 et +

***Ensemble Instrumental ou Vocal** : permanence obligatoire Mercredi 14 septembre de 17h à 20h00

Pour tout renseignement concernant la musique :

Programme des activités et approche pédagogique détaillée par activité disponible à l'accueil et sur le site internet de la MJC.

Permanences musique le mercredi 29 juin, 4 juillet, 6 juillet de 17h30 à 20h et les 5, 7, 9 septembre de 17h30 à 20h à la MJC Monplaisir.

Contact : coodomusique@mjcmonplaisir.net